

**AVIS SUR LES
DISPOSITIFS
MEDICAUX****EMBLEM S-ICD****Défibrillateur cardiaque implantable à sonde
sous-cutanée (modèle A209)****Avis de radiation****Adopté par la Commission nationale d'évaluation des dispositifs
médicaux et des technologies de santé le 19 octobre 2021**

Faisant suite à l'examen du 19 octobre 2021, la CNEDiMTS a adopté l'avis le 19 octobre 2021

**Radiation de la liste des produits de santé financés au titre des prestations
d'hospitalisation prévue à l'article L.165-11 du code de la sécurité sociale :**

La Société BOSTON SCIENTIFIC SAS informe la Commission qu'elle ne commercialise plus la référence du dispositif EMBLEM S-ICD non IRM compatible détaillée dans le tableau ci-dessous et demande par conséquent sa radiation de la liste des produits de santé financés au titre des prestations d'hospitalisation prévue à l'article L.165-11 du code de la sécurité sociale. Cette référence est inscrite sous nom de marque.

Référence	Intitulé	Référence à radier
DAI004	EMBLEM S-ICD, défibrillateur cardiaque implantable à sonde sous-cutanée	Modèle A209

La Commission prend acte de cet arrêt de commercialisation. Le besoin étant couvert par ailleurs, elle émet en conséquence un avis favorable à la radiation de la liste des produits de santé financés au titre des prestations d'hospitalisation prévue à l'article L.165-11 du code de la sécurité sociale.

Avis 1 définitif

EMBLEM S-ICD, 19 octobre 2021Toutes nos publications sont téléchargeables sur www.has-sante.fr